

| Axes stratégique | Axes opérationnels | N° | Actions | Actions phares | Type d'action | Secteur | Volet | Type de porteur | Référent (porteur et animateur) | |
|------------------|--|---|---------|---|---------------|--------------------------------|---|------------------|---------------------------------|---|
| AXE 1 | Rénover et construire des bâtiments performants pour améliorer la qualité des logements et réduire la facture énergétique des habitants et des entreprises | AO1 : Diminuer la consommation foncière tout en maintenant la nature en ville | 1 | Lutter contre la vacance des logements des centres-villes | 1 | Incitation/Financement/ Appui | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | | 2 | Lutter contre le mitage urbain et l'artificialisation des terres agricoles | | Autres | Urbanisme et aménagement | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | | 3 | Développer l'habitat participatif et faciliter le déploiement d'expérimentation en ce sens | | Animation/partenariat | Urbanisme et aménagement | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | AO2 : Des logements rénovés pour lutter contre la précarité énergétique | 4 | Faciliter les travaux d'isolation en utilisant des matériaux biosourcés | | Incitation/Financement/ Appui | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | | 5 | Accorder des aides directes pour aider les particuliers dans le financement des travaux de rénovation énergétique | | Investissement | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | | 6 | Envisager la mise en place d'une PTRE dans le cadre du projet de guichet unique de l'habitat et des aides en faveur de l'isolation et la performance énergétique. | | Investissement | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | AO 3 : Des bâtiments résidentiels au chauffage 100% durable | 7 | Inciter et accompagner financièrement les particuliers choisissant une énergie verte | | Incitation/Financement/ Appui | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| | | | 8 | Chantiers municipaux vertueux | | Investissement | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT |
| AXE 2 | Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation du territoire | AO 4 : Un pilotage local de la production d'énergies renouvelables | 9 | Réaliser et mettre en oeuvre un schéma directeur des énergies renouvelables | 1 | Etude | Gestion, production, distribution d'énergie | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | | | 10 | Réaliser et mettre en oeuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur | 1 | Etude | Gestion, production, distribution d'énergie | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | | AO 5 : Une production verte d'électricité et de gaz | 11 | Favoriser la création d'un écosystème de production et de valorisation de l'Hydrogène à partir d'ENR. | 1 | Exemplarité de la collectivité | Gestion, production, distribution d'énergie | Qualité de l'air | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | | | 12 | Faire adapter le réseau électrique aux futurs usages : véhicules électriques et surproduction. | | Animation/partenariat | Gestion, production, distribution d'énergie | Adaptation | SDEI | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | | AO 6 : Diversifier les réseaux de chaleur | 13 | Valoriser les déchets produits par le territoire localement, notamment dans la production de chaleur en réseau par méthanisation | | Investissement | Gestion, production, distribution d'énergie | Atténuation | Etablissement public local | SYTOM |

| Axes stratégique | | Axes opérationnels | N° | Actions | Actions phares | Type d'action | Secteur | Volet | Type de porteur | Référent (porteur et animateur) |
|------------------|--|--|----|---|----------------|-------------------------------|---|------------------|-----------------|--|
| AXE 3 | Réduire la place de la voiture dans l'aménagement urbain et limiter la dépendance des transports aux énergies fossiles | AO7 : Repenser l'aménagement de l'espace public pour inciter à de nouveaux comportements | 14 | Réaliser et mettre en œuvre un schéma directeur des déplacements doux : des voies piétonnes et cyclables continues, inter- et intra-urbain, séparées de la route, balisées et visibles | 1 | Investissement | Mobilité | Qualité de l'air | Collectivité | DIRECTION DE LA MOBILITÉ |
| | | | 15 | Développer le télétravail et créer des zones de télétravail de proximité (type coworking) | | Incitation/Financement/ Appui | stratégie | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | | AO 8 : Favoriser les transports en commun et les modes de déplacement alternatifs plutôt que la voiture thermique individuelle | 16 | Conforter la mise en place d'un pôle multimodal | | Incitation/Financement/ Appui | Mobilité | Qualité de l'air | Collectivité | DIRECTION DE LA MOBILITÉ |
| | | | 17 | Développer une offre et les aires de covoiturage de proximité pour compléter l'offre de TEC | | Incitation/Financement/ Appui | Mobilité | Qualité de l'air | Collectivité | DIRECTION DE LA MOBILITÉ |
| AXE 4 | Développer de nouvelles filières économiques par la valorisation des déchets, la rénovation thermique | AO11 : Des entreprises acteurs majeurs de la transition énergétique | 18 | Encourager et valoriser la réalisation de diagnostics énergétiques par les entreprises | | Animation/partenariat | Gestion, production, distribution d'énergie | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | | | 19 | Mettre en avant les initiatives vertueuses mises en place ou en projet dans des entreprises | 1 | Animation/partenariat | stratégie | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | | | 20 | Se déplacer en véhicule propre au sein des entreprises (manutentions, déplacements en interne du site) ainsi que pour des trajets locaux | | Animation/partenariat | Mobilité | Qualité de l'air | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | | AO12 : Développer les coopérations locales pour une économie circulaire et locale des ressources | 21 | Lutter contre le gaspillage alimentaire notamment dans les écoles | 1 | Animation/partenariat | Consommation éco-responsable | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE ET SANTÉ PUBLIQUE |
| | | | 22 | Réaliser des coopérations avec le secteur agricole (captation carbone, secteur alimentaire, gestion de l'eau, potentiels EnR, ...) | 1 | Incitation/Financement/ Appui | Alimentation | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE ET SANTÉ PUBLIQUE |
| | | | 23 | Mettre en place une stratégie pour développer l'économie circulaire sur le territoire à toutes les échelles possibles | | Animation/partenariat | Stratégie | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |
| | | AO13 : Créer des partenariats avec les professionnels du bâtiment, de l'énergie et la Région pour faciliter le développement de nouvelle filière | 24 | Créer un réseau professionnel pour les entreprises et les travailleurs du secteur de la transition énergétique, pour une meilleure compréhension, gestion, maintenance, mise en place des infrastructures | | Animation/partenariat | Formation, sensibilisation, communication | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE |

| Axes stratégique | Axes opérationnels | N° | Actions | Actions phares | Type d'action | Secteur | Volet | Type de porteur | Référent (porteur et animateur) |
|---|--|----|---|----------------|--------------------------------|--------------------------|-------------|----------------------------|---|
| AXE 5 Préserver les ressources naturelles et les paysages pour améliorer le cadre de vie et s'adapter aux évolutions climatiques | AO14 : un territoire à jour sur les évolutions possibles du climat et des impacts locaux | 25 | Contribuer à l'observatoire régional et non régional des évolutions suite au réchauffement climatique, pour une anticipation et une adaptation adéquate | | Animation/partenariat | Stratégie | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | AO15: Un territoire adapté aux impacts possibles du territoire sur ses infrastructures, ses projets, ses habitants | 26 | Pour les Zones d'activités et les Aménagement de voirie, favoriser la végétalisation pour l'ombrage et limiter la climatisation et l'imperméabilisation des sols. | | Incitation/Financement/Appui | Urbanisme et aménagement | Atténuation | Collectivité | DIRECTION AMENAGEMENT |
| | | 27 | Réduire les îlots de chaleur urbains par notamment la création d'espaces boisés urbains et de rues végétalisées | 1 | Incitation/Financement/Appui | Urbanisme et aménagement | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ESPACES VERTS, PROPRETÉ, DÉCHETS |
| | | 28 | Assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire (bâtiments, terrains, ...) | 1 | Animation/partenariat | Urbanisme et aménagement | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |
| | | 29 | Prise en compte du risque d'inondations, notamment de l'Indre en zones urbanisées, et de la gestion des berges | | Etude | Eau | Atténuation | Etablissement public local | DIRECTION DE L'EAU |
| | AO16 : Une agriculture adaptée et non victime du réchauffement climatique | 30 | Des cycles de productions, des pratiques culturales et des variétés cultivées pensées pour une adaptation au climat attendu tout en assurant des revenus adéquats | | Animation/partenariat | Agriculture | Adaptation | Collectivité | DIRECTION ESPACES VERTS, PROPRETÉ, DÉCHETS |
| AXE 6 Une collectivité exemplaire qui s'engage avec tous les acteurs du territoire | AO17 : une collectivité exemplaire qui agit en interne | 31 | Une flotte de véhicule propre à mettre en place | | Investissement | Mobilité | Atténuation | Collectivité | DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX |
| | | 32 | Améliorer thermiquement le patrimoine bâti | | Investissement | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX |
| | | 33 | Equiper les bâtiments d'énergies renouvelables | 1 | Investissement | Bâtiment | Atténuation | Collectivité | DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS GÉNÉRAUX |
| | AO 18 : Une collectivité animatrice et incitative | 34 | Une mise en place de la labellisation Cit'ergie | | Exemplarité de la collectivité | Organisation interne | Atténuation | Collectivité | DIRECTION ÉNERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE, HYGIÈNE ET PRÉVENTION |

N°
1

Lutter contre la vacance des logements en centre ville

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| x | x | x | x | x | x | x |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement
Urbanisme Habitat

CIBLE

Porteurs de projets et institutions impactées

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Anah, Châteauroux Métropole, Action Logement,
bailleurs sociaux, Région centre Val de Loire, ADIL
EIE, SOLIHA, AIS

CONTEXTE

L'agglomération compte (source DDFIP mars 2018) 5227 logements vacants dont 3660 dans le parc privé. Pour Châteauroux, alors que le nombre total de logements augmente (26140 en 2015), ce sont 4107 logements qui sont vacants, dont 2734 pour Châteauroux, répartis en 1851 appartements et 883 maisons pour la seule Ville centre.

Cette augmentation significative de la vacance ces dernières années a incité la Ville à mettre en place la taxe sur les logements vacants. Elle se lance également dès 2020 dans un vaste et ambitieux plan d'actions à travers le lancement d'une OPAH de Renouvellement urbain à l'échelle du périmètre ORT en lien avec le programme Action Cœur de Ville

DESCRIPTION

Taxe sur les logements vacants (déjà en vigueur)

Actions OPAH RU 2020 – 2024 :

- Prime à l'accession pour toute acquisition d'un bien individuel vacant depuis plus de 2 ans
- + prime aux travaux si habitat dégradé (sous conditions)
- + prime complémentaire si réhabilitation performante
- Soutien aux bailleurs sociaux pour des projets de création de logements sociaux en acquisition-amélioration
- Prime à la création de logements conventionnés
- Subvention pour travaux en copropriété
- Captation de foncier sur îlots
- Accompagnement technique au montage de dossiers

BUDGET

3,55M sur 5 ans d'OPAH

GAINS

Amélioration de la qualité énergétique des logements

Réduction des déplacements vers lieux de travail, commerces, services

AVANTAGES connexes

Economie, qualité de vie, attractivité du territoire, préservation des espaces naturels et agricoles

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de logements vacants
- Gain et étiquette énergie avant / après travaux sur parc accompagné
- Evolution de la population en centre-ville



PCAET

Lutter contre le mitage urbain et l'artificialisation des terres agricoles

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | | | | | | |

PORTEUR

Service planification de Châteauroux Métropole

CIBLE

Urbanisme Aménagement

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Système d'Information Géographique de la collectivité.

CONTEXTE :

Châteauroux Métropole a constaté une artificialisation de ses terres agricoles et naturelles dans des proportions importantes ces dernières années : 829 ha sur la période 2008 – 2018 (dont 447 ha liés à la création de la ZAC d'Ozans). Ce constat est d'autant plus marquant que le territoire a connu une baisse de sa population sur la même période. L'objectif est de repenser les principes de développement de la ville et des villages en remobilisant des espaces délaissés mais déjà artificialisés. Par ailleurs, entre 2018 et 2021 Châteauroux Métropole a participé comme territoire pilote à une étude sur la prise en compte de la multifonctionnalité des sols dans les documents d'urbanisme (projet MUSE).

DESCRIPTION

En s'appuyant sur les bases de données existantes (MAJIC3, BASOL, BASIAS, orthophoto...) il s'agit d'identifier les potentialités de densification, de résorption de friches et de renaturation qui permettront de tendre vers un objectif de zéro artificialisation nette. Une analyse multi-critères (réseaux, desserte de transports en commun, proximité des services, servitudes, nature des sols, pollution, sensibilité environnementale) de ces espaces repérés permettra de mieux appréhender le type de valorisation à mettre en place (logements, activités, déartificialisation...).

OBJECTIFS :

50 % des logements produits d'ici 2026 réalisés en densification ou renouvellement.
0 artificialisation à partir 2030.

BUDGET

Prestation réalisée en interne par le service planification. L'acquisition de données est à envisager.

GAINS

*GES impact fort
Energie impact moyen
ENR impact faible*

AVANTAGES connexes

Réduction des déplacements à l'échelle du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'hectares urbanisés en densification et en extension.

Point de départ :

- *Surface artificialisée... ha*
- *Surface naturelle / agricole ... ha*

Développer l'habitat participatif et faciliter le déploiement d'expérimentation en ce sens



| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | | | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement
Urbanisme Habitat

CIBLE

Tissu associatif

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Service foncier de Châteauroux Métropole

CONTEXTE :

Châteauroux Métropole connaît, comme le reste du département un vieillissement de sa population. L'accompagnement au vieillissement constitue un enjeu fort pour lequel des actions concrètes devront être mises en œuvre. De nouvelles manières d'habiter devront être expérimentées en s'appuyant notamment sur le constat que le vivre ensemble aide à bien vieillir. Il s'agira également de répondre aux problématiques d'isolement. Près de 14 000 foyers de l'agglomération sont constitués de personnes vivant seules.

Les nombreux exemples menés sur le plan national pourront guider les réflexions engagées localement.

DESCRIPTION

La ville de Châteauroux et plus largement les communes de l'agglomération disposent de réserves foncières notamment dans les centres-bourgs, centres-ville. Elles pourront être mises à disposition d'associations qui souhaiteraient développer la création de maisons ou appartements dont les loyers proposés seraient accessibles pour des personnes ne disposant que de petites retraites ou pour des jeunes ménages.

Le regroupement de personnes isolées souvent victimes de précarité énergétique permettra ainsi de renforcer le lien social et la vie dans les centres-bourgs tout en réduisant les émissions de GES liées à l'habitat.

OBJECTIFS :

1 projet initié sur le territoire d'ici 2022.

BUDGET

Accompagnement technique au montage des opérations. Propositions de terrains sous maîtrise foncière publique

GAINS

GES impact faible
Energie impact faible
ENR impact faible

AVANTAGES connexes

Développer le vivre ensemble et aider à bien vieillir.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de projet initiés.

Point de départ :

- Aucun projet développé sur le territoire

N°
4

Faciliter les travaux d'isolation en utilisant des matériaux biosourcés

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | X | X | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement
Urbanisme Habitat

CIBLE

Porteurs de projets (particuliers)
Artisans et autres professionnels

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Etat/Anah, Châteauroux Métropole, Région centre
Val de Loire, ADIL EIE, ADEME

CONTEXTE

Châteauroux Métropole souhaite encourager l'économie circulaire consistant à utiliser les ressources qui permettent de diminuer les impacts environnementaux, de réduire la consommation des ressources, de réutiliser et recycler les matières et les produits.

Dans le secteur du bâtiment, pour inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés (matériaux issus de la biomasse d'origine animale ou végétale, on parle parfois aussi de biomatériaux ou d'agro-ressources), tels que le bois, la paille, le chanvre, la ouate de cellulose, le liège, le lin et la laine de mouton, l'agglomération envisage de renforcer ses aides OPAH dès lors qu'une isolation est réalisée au moyen d'un matériau biosourcé.

DESCRIPTION

Bonification si utilisation d'un matériau biosourcé pour les travaux d'amélioration énergétique (isolation intérieure ou extérieure) éligibles aux aides de l'OPAH.

Conditions et montant à définir.

Incitation et communication.

BUDGET

A définir

GAINS

Amélioration de la qualité des logements

Réduction de la consommation énergétique

AVANTAGES connexes

Economie, qualité de vie, confort, développement des filières locales

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de logements subventionnés
- type de matériau utilisé
- retour sur investissement



PCAET

N°
5

Accorder des aides directes pour aider les particuliers dans le financement des travaux de rénovation énergétique

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement Urbanisme Habitat

CIBLE

Porteurs de projets (particuliers)

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Anah, Châteauroux Métropole, Action Logement, Région centre Val de Loire, ADIL EIE

CONTEXTE

Faisant suite à 3 OPAH successives et un dernier PIG achevé le 31 décembre 2018, Châteauroux Métropole a engagé le 1er janvier 2019 une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 5 ans en faveur de la Rénovation Energétique du parc de logements privés de plus de 15 ans. L'OPAH couvre l'ensemble du périmètre des 14 communes de la Communauté d'Agglomération et s'adresse aux propriétaires occupants et bailleurs. Une étude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH de Renouvellement Urbain (RU) est en cours à l'échelle du périmètre ORT (Châteauroux) et devrait aboutir à la signature d'une convention avec l'Anah et les partenaires d'Action Coeur de Ville d'ici la fin 2019. Un programme ambitieux d'interventions sur le logement en cœur de ville est envisagé.

DESCRIPTION

En complément des aides de l'Anah, Châteauroux Métropole apporte des subventions pour :

- L'installation d'équipement utilisant les énergies renouvelables (jusqu'à 650€) ;
- L'isolation thermique par l'extérieur (jusqu'à 2000€) y compris copropriétés;
- L'amélioration énergétique des logements (jusqu'à 2000€ pour les propriétaires occupants)
- La résorption de l'habitat indigne ou très dégradé des propriétaires occupants ou accédants (jusqu'à 5000€)

Sur le périmètre ORT, des aides plus incitatives viendront se substituer à celles de l'OPAH de droit commun dans le cadre de l'OPAH de Renouvellement Urbain. Elles sont en cours de définition.

BUDGET

800 000 € pour 5 ans (2019 – 2023) + une partie du budget OPAH RU

GAINS

Amélioration de la qualité énergétique des logements
Réduction du recouts aux énergies fossiles

AVANTAGES connexes

Economie, qualité de vie, confort

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de logements subventionnés par type d'aides
- nombre de classes énergétiques gagnées en moyenne
- nombre de systèmes de chauffage convertis (énergie fossile => ENR)



CHÂTEAURoux
Métropole

PCAET

N°
6

Envisager la mise en place d'une PTRE dans le cadre du projet de guichet unique de l'habitat et des aides en faveur de l'isolation et la performance énergétique

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | X | X | X | X | X |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement Urbanisme Habitat

CIBLE

Porteurs de projets (particuliers) et professionnels

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

ETAT/Anah, Châteauroux Métropole, Action Logement, Région Centre Val de Loire, ADIL EIE, ADEME, SEM Régionale

CONTEXTE

Châteauroux Métropole souhaite mettre en place un guichet unique implanté au cœur du territoire et au plus près des citoyens pour notamment accompagner et faciliter le passage à l'acte du propriétaire en matière de travaux. Dans cet objectif, l'outil Plateforme de Rénovation Énergétique (PTRE) est à étudier, pour :

- Simplifier les processus au sein d'un service intégré, proposant un parcours de services coordonné et adapté aux situations particulières, portant à la fois sur les volets technique, administratif et financier
- Mobiliser les professionnels et les inciter à s'organiser pour mieux répondre aux spécificités du marché de la rénovation énergétique de l'habitat privé : développement d'une maîtrise d'œuvre ciblant cette clientèle, groupement d'entreprises, formations visant à obtenir le signe de qualité RGE...
- Développer une animation et une gouvernance qui intègrent au mieux les initiatives existantes sur le territoire, associant l'ensemble des parties concernées et fédèrent autour d'objectifs partagés.
- Mobiliser les organismes bancaires et autres mécanismes de marché (Certificat d'Economie d'Énergie...) pour mettre en avant les financements de droit commun existants et identifier de nouveaux outils financiers.

DESCRIPTION

La réflexion menée dans le cadre de l'OPAH RU a conduit à la volonté de mettre en place un guichet unique de la rénovation de l'habitat sur le territoire de Châteauroux Métropole. Le nouveau PLH à l'étude rejoint cette idée de service intégré qui apporte conseil et accompagnement des demandeurs mais plus largement sur l'ensemble des champs d'intervention de la collectivité en matière d'habitat et de logement.

Si une « maison de l'habitat » est en projet, elle pourrait être couplée avec une PTRE sur le volet rénovation énergétique.

Une étude d'opportunité est à mener dans ce cadre.

BUDGET

Etude puis ingénierie : coût à définir

GAINS

Amélioration de la qualité énergétique des logements
Amélioration de l'accompagnement des particuliers et des professionnels
Optimisation des financements

AVANTAGES connexes

Economie, qualité de vie, confort, attractivité, communication, visibilité

INDICATEURS DE SUIVI

- mise en place PTRE
- atteinte résultats / objectifs
- efficacité PTRE : rapport coût / résultats



PCAET

N°
7

Inciter et accompagner financièrement les particuliers choisissant une énergie verte

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : Direction Aménagement Urbanisme Habitat

CIBLE

Porteurs de projets (particuliers)

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

ETAT/Anah, Châteauroux Métropole, ADIL EIE, professionnels

CONTEXTE

Depuis de nombreuses années, dans le cadre des OPAH, l'Agglomération a fait le choix de soutenir et d'encourager les modèles énergétiques responsables, qui reposent sur l'utilisation d'énergies renouvelables et sur l'implication des citoyens au niveau local. À travers la réduction de leur facture énergétique, les citoyens agissent concrètement sur le paysage énergétique du territoire.

Châteauroux Métropole aide tout particulier qui installe un équipement utilisant les énergies renouvelables. Actuellement, l'aide est inscrite dans l'OPAH Agglo 2019 – 2023.

DESCRIPTION

Une aide jusqu'à 650€ (10% d'un plafond de 6500€) pour l'installation d'un équipement utilisant les énergies renouvelables (hors PAC Air Air).

BUDGET

19 500 € / an sur 5 ans = 97 500 € (650€ x 30 projets soutenus / an)

GAINS

Baisse de la facture énergétique
Optimisation des financements
Réduction du recours aux énergies fossiles

AVANTAGES connexes

Economie, qualité de vie, confort, attractivité

INDICATEURS DE SUIVI

- atteinte résultats / objectifs
- mesure de la baisse de factures d'énergie
- nombre de systèmes convertis aux ENR



PCAET

N°
8

Chantiers municipaux vertueux

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole

CIBLE

Patrimoine de la collectivité

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Ademe, Région, Feder, etc...

CONTEXTE

Le diagnostic PCAET montre des potentiels locaux importants en matière de chaleur renouvelable : géothermie, bois, solaire...

De plus, la collectivité possède depuis plusieurs des bâtiments déjà équipés de systèmes de chauffage utilisant les énergies renouvelables : géothermie (bâtiment 670 sur la ZIAP), eau chaude sanitaire solaire (CTM, CTM petite garenne, Complexe sportif St Denis, Unité de production culinaire...), chaudière à granulés de bois (CTM Petite Garenne...).

Le projet de centre aquatique Balsané, équipements majeurs de Châteauroux Métropole, est alimenté par une pompe à chaleur géothermique qui répondra à 85 % des besoins en chaleur du bâtiment.

Châteauroux Métropole peut ainsi valoriser son expérience et développer l'utilisation des ENR pour le chauffage son patrimoine dans un rôle d'exemplarité, dont le raccordement à d'éventuels réseaux de chaleurs.

DESCRIPTION

- Développer l'utilisation des ENR pour le chauffage des bâtiments
- En cas de réhabilitation et pour les nouveaux projets, intégrer en base des solutions de chauffage par les ENR
- Saisir les opportunités de raccordement aux réseaux de chaleur

BUDGET

- Pour chaque projet de la collectivité, prévoir en base une solution de chauffage aux ENR

GAINS

- Réduction des émissions de GES
- Réduction des consommations d'énergie

AVANTAGES connexes

Développement économique local, confort, attractivité

INDICATEURS DE SUIVI

- Quantité de GES évitée
- Quantité d'énergie d'origine ENR produite ou utilisée
- Economies d'énergie générée
- Nombre de bâtiments équipés



PCAET

Réaliser et mettre en oeuvre un schéma directeur des énergies renouvelables

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | X | X |

Direction du Patrimoine de Châteauroux Métropole

CIBLE : Collectivité, partenaires institutionnels (Etat, SDEI, Département, Chambres consulaires, Banque des territoires...), Energéticiens porteurs de projet.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES :
Ademe, Région, Feder, Banque des Territoires

CONTEXTE :

Le diagnostic PCAET montre un potentiel de production d'ENR largement capable de couvrir les besoins énergétiques du territoire (associés aux économies d'énergie).

L'apparition de nouvelles filières ENR telles que l'hydrogène créé également de nouvelles opportunités en faveur des ENR.

Il s'agit pour la collectivité de définir sa stratégie globale de déploiement des ENR sur son territoire.

DESCRIPTION

Recruter un bureau d'étude spécialisé afin de réaliser un Schéma Directeur des Energies Renouvelables (SDENR) de Châteauroux Métropole.

Définir la stratégie politique opérationnelle de déploiement des ENR de Châteauroux Métropole : portage, gouvernance, planification, stratégie foncière, outils juridiques, technique, budget, incitation, moyens...

Adapter le zonage PLUi pour une intégration adaptée de secteurs éolien et PV en concertation avec le monde agricole et les services de l'Etat.

OBJECTIFS :

Réaliser le SDENR pour fin 2021.

Taux de couverture des énergies renouvelables : 31% en 2030 et 100 % en 2050.

Production d'ENR comaprée à 2012 (92 GWh) : x 6,4 (590 GWh) en 2030 et x 15 (1 380 GWh) en en 2050.

BUDGET

65 000 € pour l'étude

GAINS

Réduction des émissions de GES.

Amélioration de l'attractivité du territoire.

Réduction des émissions de polluants

AVANTAGES connexes

Création d'emploi. Création de recettes pour la collectivité.

INDICATEURS DE SUIVI

Date de réalisation du SDENR.

Mise en oeuvre et animation territoriale de la stratégié ENR.

Adaptations du PLUi.

Production d'ENR (GWh).

Réduction des GES.

Réaliser et mettre en oeuvre un schéma directeur des réseaux de chaleur

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| X | X | X | X | X | X | X |

Direction du patrimoine de Châteauroux Métropole

CIBLE : Collectivité, partenaires institutionnels (Etat, SDEI, Département, Chambres consulaires...), Energéticiens porteurs de projet.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES : Ademe, Région, Feder, Banque des Territoires

CONTEXTE :

Le diagnostic PCAET montre un potentiel de production d'ENR largement capable de couvrir les besoins énergétiques du territoire (associés aux économies d'énergie). La chaleur renouvelable représente un des enjeux majeurs dans la perspective de l'atteinte de la neutralité carbone.

Il existe un véritable potentiel local d'ENR valorisable grâce aux réseaux de chaleur : géothermie, biomasse, chaleur fatale. Une étude sur la question des réseaux de froid vers les équipements sensible pourra également être étudié.

Il s'agit pour la collectivité de définir sa stratégie globale de déploiement des réseaux de chaleur ENR et de connexion des réseaux techniques existants (OPAC, Scalis, Centre Hospitalier etc...).

DESCRIPTION

Recruter un bureau d'étude spécialisé afin de réaliser un Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur de Châteauroux Métropole.

Définir la stratégie politique opérationnelle de déploiement des réseaux de chaleur ENR de Châteauroux Métropole : portage, gouvernance, planification, emprises, outils juridiques, technique, budget, incitation, moyens.... Cette étude aura une orientation plus opérationnelle que le SDENR.

OBJECTIFS :

Réaliser le SDENR pour fin 2021.

Taux de couverture des énergies renouvelables : 31% en 2030 et 100 % en 2050.

Production d'ENR comaprée à 2012 (92 GWh) : x 6,4 (590 GWh) en 2030 et x 15 (1 380 GWh) en en 2050.

BUDGET

65 000 € pour l'étude

GAINS

Réduction des émissions de GES.

Amélioration de l'attractivité du territoire.

Réduction des émissions de polluants

AVANTAGES connexes

Création d'emploi. Création de recettes pour la collectivité.

INDICATEURS DE SUIVI

Date de réalisation du SDENR.

Déploiement du réseau de chaleur : logements, surfaces de tertiaire, puissances (industrie) desservis.

ENR distribués (GWh)

Réduction des GES.



Favoriser la création d'un écosystème de production et de valorisation de l'Hydrogène à partir d'ENR.

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | | |

Direction du patrimoine de Châteauroux Métropole
SDEI

CIBLE : Ensemble des utilisateurs de véhicules : collectivités, institutionnels, entreprises, particuliers.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES :
Ademe, Région, Feder.

CONTEXTE :

Châteauroux Métropole, le SDEI, Département de l'Indre et Storengy ont déposé le 18 octobre 2019 un dossier à l'appel à projet de l'Ademe en faveur du déploiement d'écosystème de mobilité Hydrogène.

Il s'agit d'initier le développement de la filière hydrogène à la maille départementale et de contribuer à l'émergence d'un pôle d'excellence. La sélection du dossier par l'Ademe constituera une condition nécessaire au déploiement de la filière.

DESCRIPTION

Participer à la mise en place d'une filière complète de mobilité Hydrogène : production d'électricité d'origine renouvelable, production de l'hydrogène (électrolyseur, stockage), distribution et usages.

Acquisition de 3 bus hydrogène de 18 m et 3 bus hydrogène de 12 m d'ici 2024.

OBJECTIFS :

Réduire les émissions de GES et les émissions de polluant.
Développer la mobilité hydrogène.

BUDGET

4 600 000 € avec Aides Ademe

GAINS

Réduction des GES et des polluants

AVANTAGES connexes

Création d'emploi. Attractivité du territoire. Pôle d'excellence.

INDICATEURS DE SUIVI

Consommation d'H2.
Nombre de véhicule H2.

GES et polluants évités.

Emplois créés, contribution à l'attractivité
(création pôle d'excellence ?)

quantité d'hydrogène produit

Faire adapter le réseau électrique aux futurs usages : véhicules électriques et surproduction.

| | | |
|----------------|----------------|---------------|
| Court Terme | Moyen Terme | Long Terme |
|----------------|----------------|---------------|

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| X | X | X | X | X | X | X |

Châteauroux Métropole
Département

CIBLE : Collectivité, Enedis, SDEI.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES :
Ademe, Région, Feder.

CONTEXTE :

Une hausse importante du nombre de véhicules électriques est attendue à court-moyen terme.
L'enjeu est d'anticiper la progression des besoins en points de recharges et de préparer les réseaux électriques à absorber la forte augmentation à venir des appels de puissance et des consommations.
La mise à disposition des bornes en milieu urbain pour les copropriétés et les grands ensembles constituera notamment un point sensible à traiter.

DESCRIPTION

Contribuer à la mise en place d'une animation territoriale avec en particulier les acteurs clés du territoire : Enedis, SDEI, Elus.
Participer à l'élaboration d'un plan de déploiement de point de recharge et d'adaptation des réseaux.
Plannifier et intégrer les adaptations nécessaires dans les documents stratégiques de la collectivité : BPI, PLUI, programme de travaux...
Associer les bailleurs et les gestionnaires de copropriétés à la réflexion.

OBJECTIFS :

Mettre en place une animation territoriale.
Développer les points de recharge adaptés aux futurs besoins du territoire.
Réaliser les travaux d'adaptation des réseaux.

BUDGET

Adaptation de la voirie : fonds propres de la collectivité
Réseaux et bornes : partenaires (SDEI, ENEDIS)

GAINS

Réduction des émissions de GES et de polluants.

AVANTAGES connexes

Développement économique local. Attractivité du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre de points de recharge.
GES et polluants évités.
Travaux d'adaptation des réseaux.
Qualité de l'animation locale.

**Valoriser les déchets produits par le territoire localement,
notamment dans la production de chaleur en réseau par
méthanisation**

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| | | | | X | | |

PORTEUR

SYTOM
Châteauroux Métropole

CIBLE

Collectivités à compétence traitement et/ou collecte.
Acteurs du déchet

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Ademe.

CONTEXTE :

Jusqu'à juillet 2019, le SYTOM traitait, via l'usine de compostage, un flux dit « humide » composé principalement des déchets fermentescibles pour en produire du compost normé destiné à une valorisation agricole. Toutefois, compte tenu de la vétusté de certains équipements mécaniques et ouvrages de cette unité, le SYTOM a décidé d'arrêter cette installation avant qu'elle ne devienne inexploitable. Depuis l'ensemble des collectes d'humides sont transférées vers une Installation de stockage des déchets non dangereux.

Afin d'optimiser le service de gestion public de prévention et de gestion des déchets et de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par la LTECV, le SYTOM, ses collectivités adhérentes et l'ensemble des collectivités de l'Indre ont choisi de mener conjointement une étude mutualisée sur le sujet de la gestion des biodéchets et des Ordures ménagères résiduelles après tri à la source.

DESCRIPTION

Il s'agit d'évaluer les opportunités techniques, économiques, environnementales et leurs conséquences d'instaurer un dispositif de tri à la source des biodéchets (notamment la gestion de proximité) et de créer des installations de traitement permettant de réduire les quantités enfouis et de valoriser un maximum de déchets sur le périmètre Indrien.

BUDGET

Etude mutualisée : > 150 000 €/HT

GAINS

Réduction des tonnages enfouis
Augmentation de la valorisation matière et organique

AVANTAGES connexes**INDICATEURS DE SUIVI**

- enfouissement de déchets évités en t/an

Schéma directeur des déplacements cyclables : Des voies piétonnes et cyclables continues, inter- et intra-urbain, séparées de la route, balisées et visibles



| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | X | X | X | X |

PORTEUR

Direction de la Mobilité de Châteauroux Métropole

CIBLE

Aménageurs du domaine public et aménageurs de lotissements ou chargés de la rénovation des quartiers

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

- CRST
- Appels à projet ADEME
- Fonds Etat pour le déploiement du fond

CONTEXTE :

Dans un objectif de diminuer la part des véhicules fonctionnant à base de carburant pétrolier, la solution du vélo doit être facilitée pour les usagers potentiels. Châteauroux Métropole dispose déjà d'un schéma directeur des déplacements cyclables et des modes doux qui est en cours d'évaluation et d'actualisation. Ce document vise à favoriser le déploiement d'aménagements cyclables sécurisés en renforçant les continuités entre les tronçons déjà existant. L'installation d'infrastructures telles que des parkings à vélos sont également étudiées. En parallèle, la ville de Châteauroux poursuit, au travers du programme Action Cœur de Ville la réalisation d'aménagement de voiries partagées sur son centre-ville pour donner plus de place aux modes doux.

DESCRIPTION

- Assurer la mise à jour du schéma directeur des déplacements cyclables et des modes doux en concertation avec les communes membres et les acteurs de la mobilité douce (associations, clubs,...)
- Poursuite de l'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés (voie verte, déploiement de zones partagées sur les centralités...)
- Intégration d'infrastructures pour une meilleure intégration des modes de déplacements alternatifs (arceaux, parkings vélos...)
- Analyse et déploiement des nouvelles mobilités (offre de vélos en libre-service à étudier)
- Mettre en place une aide à l'acquisition de vélo électrique à l'attention des particuliers pour encourager la pratique cyclable

BUDGET

1M€ 2022 tronçon Bitray
150k € par an

GAINS

Réduction du trafic automobile en cœur et périphérie proche de l'Agglomération

AVANTAGES connexes

Favoriser l'intermodalité
Sécuriser les déplacements en modes doux
Diminuer la place de la voiture sur les aménagements en surface

INDICATEURS DE SUIVI

- Linéaire de voirie aménagée par an
- Nombre de parkings à vélos créés
- Nombre d'aides à l'acquisition de vélo électrique



Développer le télétravail et créer des zones de télétravail de proximité

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | X | X | X | X |

PORTEUR

Chateauroux Métropole : direction de l'attractivité et du développement économique

CIBLE

Tout public en activité professionnelle

AIDES FINANCIERES ET TECHNIQUES MOBILISABLES

Région Centre Val de Loire, Etat

CONTEXTE :

Dans le contexte de réduction des émissions de gaz à effets de serres, des actions à toutes échelles peuvent être engagées. Aujourd'hui la collectivité doit être force de proposition auprès des entreprises, salariés et dirigeants dans leur façon de travailler, notamment en promouvant le développement du télétravail. Encourager cette nouvelle façon de travailler permet de réduire les trajets des salariés, de mutualiser des espaces et ainsi réduire la pollution.

DESCRIPTION

Renforcer la communication autour des espaces de télétravail existants aujourd'hui sur le territoire de l'agglomération castelroussine auprès des entreprises et des salariés. Promotion des avantages écologiques, financiers, humains. L'action de promotion de cette façon de travailler se fera lors des différents moments de rencontres avec les entreprises (lors des matinales, visites ancrage). La promotion passe également par celle des outils présents sur le territoire de l'agglomération dont la pépinière d'entreprise avec son espace de co-working, celui de la CCI, Start 36 et dès 2020 la Cité du Numérique à Balsan.

OBJECTIFS :

Encourager les entreprises à développer le télétravail pour leurs salariés et ainsi réduire les trajets et donc réduction de la pollution. A terme, en fonction de la demande des entreprises, l'agglomération pourra créer de nouveaux espaces de co-working.

BUDGET

- Communication auprès des potentiels utilisateurs (entreprises, salariés) des avantages liés au télétravail.

GAINS

- Economie directe de carburant
- Location des espaces de télétravail, recette supplémentaire pour le prestataire

AVANTAGES connexes

Meilleure qualité de vie des salariés, trafic de l'agglomération plus fluide

INDICATEURS DE SUIVI

- L'évolution des nombre d'entreprises ayant mis en place le télétravail et évolution du nombre de télétravailleurs avec la promotion du dispositif

N°
16

Conforter la mise en place d'un pôle multimodal

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | | | | |

PORTEUR

Direction de la Mobilité
Grands Projets Structurants

CIBLE

Tout public

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Etat / Région

CONTEXTE

L'ambition pour le site de la gare de Châteauroux est de devenir un véritable pôle multimodal. À plus grande échelle, le réaménagement de ce quartier a comme objectif de « recoudre le tissu urbain », qui est actuellement divisé en deux par les voies ferrées. Depuis 2017, des études urbaines ont été conduites sur site et ont permis de définir un plan d'aménagement global. Il est important de rappeler que les transports urbains sont gratuits à l'échelle de l'agglomération pour favoriser la multimodalité.

DESCRIPTION

Le projet se décompose en deux grandes phases. La première concerne la requalification du parvis de la gare et des voies adjacentes pour en faire un lieu d'apaisement et renforcer les continuités en direction du centre-ville. Cet aménagement s'illustre par la requalification du parvis de la gare en le dédiant, en partie à l'usage des piétons et des cyclistes, en l'embellissant et en prenant en compte la requalification de l'ancien parking longue-durée en un parking courte-durée et une station taxis. Cette phase s'est achevée en 2021.

La seconde phase concerne la mise en œuvre d'une passerelle traversant les voies ferrées et connectant le pôle multimodal au centre commercial carrefour situés au sud des voies. La création d'une passerelle reliant le centre-ville aux quartiers sud permettra d'améliorer les déplacements quotidiens en proposant un parcours agréable réduisant les distances parcourues. Cette passerelle sera dédiée aux modes de transports doux.

Le projet prend également en considération la question de la mobilité en proposant une meilleurs mises en relation des différents modes de mobilités disponible sur l'agglomération (bus urbain, bus interurbain, trains, covoiturage, mode doux...). Afin de favoriser l'intermodalité il participe au renforcement des réseaux de liaisons douces sur la ville centre.

BUDGET

3M€ Parvis de la Gare

GAINS

Favoriser l'intermodalité
Diminuer les GES

AVANTAGES connexes

INDICATEURS DE SUIVI

Fréquentation des bus urbains
Réalisation des aménagements



PCAET

Développer une offre de covoiturage de proximité pour compléter l'offre de TEC



| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | | | |

PORTEUR

Direction de la Mobilité de Châteauroux Métropole

CIBLE

Tout public / Porteurs de projets (particuliers) et professionnels : entreprises des zones d'activité

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

A définir.

CONTEXTE :

Le développement du covoiturage est un enjeu fort pour engager une diminution de trafic routier et de ce fait avoir des impacts significatif en termes de diminution de la pollution, de l'émission de gaz à effet de serre, et du bruit. Dans ce but Châteauroux Métropole a conduit une étude d'opportunité en 2020 pour la création d'aires de covoiturage. Les infrastructures envisagées devront permettre de sécuriser et d'organiser le covoiturage.

DESCRIPTION :

Suite à l'étude de 2020, six sites présentant des prédispositions pour l'implantation d'infrastructures dédiées au covoiturage ont été définies. Il s'agit des emplacements suivants :

- L'échangeur nord de l'A20,
- Le carrefour giratoire de la N151 en direction d'Issoudun,
- Les carrefours giratoires entre la D67 et la D943 en direction d'Ardentes,
- Le carrefour giratoire entre la D925 et la D920 en direction de Diors,
- Le carrefour giratoire entre la D920 et la D990 en direction de Le Poinçonnet,
- L'échangeur centre de l'A20.

Une réflexion pour mettre en place une plate-forme web ou une application pour le covoiturage (déplacement ponctuels et pendulaires) est en cours avec des recherches de solution de financement. Un travail de sensibilisation auprès de la population sera également à engager pour responsabiliser l'ensemble des citoyens sur l'utilisation d'un véhicule de manière individuel.

BUDGET

30 000€ pour étude d'exécution sur les sites prioritaires

GAINS

Diminuer l'émission des GES
Réduction de la pollution de l'air et de la pollution auditive

AVANTAGES connexes

Réduction des coûts de déplacement pour les particuliers

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'aires de covoiturage créées par an en périphérie
- Nombre de places dédiées au covoiturage créées par an en centre-ville
- Nombre d'actions de communication en faveur du covoiturage

Encourager et valoriser la réalisation de diagnostics énergétiques par les entreprisesCourt
TermeMoyen
TermeLong
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole
Direction attractivité et développement économique

CIBLE

Entreprises industrielles

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Région Centre Val de Loire

CONTEXTE

Dans un contexte constant où la norme environnementale est un enjeu pour les entreprises, notamment dans le cadre de la maîtrise de leurs coûts, ces diagnostics doivent être des outils de gestion pour les entreprises.

DESCRIPTION

Ces diagnostics se feront dans le cadre des rendez-vous avec Dev 'Up lors des points ancrages. Des questions seront intégrées au questionnaire du point ancrage afin de recueillir les informations sur le sujet de l'énergie des entreprises. Les besoins seront également recueillis lors des matinales entreprises trimestrielles.

In fine, ces diagnostics devront permettre de promouvoir des initiatives d'entreprises en matière de performance énergétique, de faire du lien avec des projets existants, avec des projets de partenaires et répondre à des appels à projet.

BUDGET

Temps agents pour les diagnostics.

GAINS

Réduction de la consommation des énergies.

AVANTAGES connexes

Connaissance des situations énergétiques des entreprises par la collectivité.

INDICATEURS DE SUIVI

- *Le nombre de points ancrages réalisés annuellement*
- *Bilan des situations*



CHÂTEAURoux
Métropole

PCAET

N°
19

**Mettre en avant les initiatives vertueuses mises en place
ou en projet dans les entreprises**

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | | | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole
Direction attractivité et développement économique

CIBLE

Tout public

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Région Centre Val de Loire

CONTEXTE

Dans un contexte constant où la norme environnementale est un enjeu pour les entreprises, où la maîtrise des coûts est un enjeu, et où pour attirer de nouveaux clients, des salariés sont aussi un enjeu, les entreprises doivent prendre des initiatives vertueuses en matière de transition énergétiques. Ces initiatives sont des atouts qu'il faut mettre en avant.

DESCRIPTION

L'agglomération par ces diagnostics (cf. fiche action 38) relèvera les actions vertueuses des entreprises, leurs initiatives mises en place.

L'objectif étant de communiquer auprès des autres entreprises, partenaires et habitants du territoire à travers différents supports que peuvent être les réseaux sociaux, la presse, les publications.

BUDGET

A définir

GAINS

Image positive véhiculée.

AVANTAGES connexes

Amélioration de l'image des entreprises auprès de leurs salariées, clients et habitants du territoire et de facto celle de la collectivité.

INDICATEURS DE SUIVI

- *Revue de presse*



PCAET

**Se déplacer en véhicule propre au sein des entreprises
ainsi que pour des trajets locaux**

Court
TermeMoyen
TermeLong
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | | | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole
Direction attractivité et développement économique

CIBLE

Entreprises industrielles

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Région Centre Val de Loire, ADEME

CONTEXTE

Dans un contexte constant où la norme environnementale est un enjeu pour les entreprises, où la maîtrise des coûts est un enjeu, et où pour attirer de nouveaux clients, des salariés sont aussi un enjeu, les entreprises doivent prendre des initiatives vertueuses en matière de transition énergétiques. Les déplacements étant une problématique considérable, il convient d'étudier des solutions.

DESCRIPTION

Des études, des projets pilotes sont proposés aux entreprises du territoire afin de répondre au pari de la mobilité de demain.

Le but est de proposer aux entreprises une animation sur les solutions aux véhicules thermiques et de les accompagner dans la réalisation d'études, de diagnostics sur différents sujets. Parmi lesquels :

- le projet pilote sur l'hydrogène
- étude sur la mobilité domicile / travail
- étude sur la mobilité au sein des zones d'activités.

Un travail aussi sur la mise en place d'infrastructures telles que les pistes cyclables, bornes de recharge pour véhicules électriques.

BUDGET

A définir

GAINS

Structuration de l'action des entreprises

AVANTAGES connexes

Habitudes de travail avec les entreprises.
Image positive.

INDICATEURS DE SUIVI

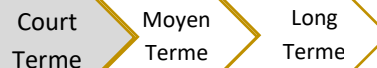
- Réalisation d'études
- Réalisation d'infrastructures



CHÂTEAUROUX
Métropole

PCAET

Lutter contre le gaspillage alimentaire notamment dans les écoles



| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| X | X | | | | | |

PORTEUR

Service restauration scolaire aidé du service éducation /Jeunesse de Châteauroux Métropole

CIBLE

Enfants fréquentant les offices de restauration

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

CONTEXTE :

Il est constaté du gaspillage alimentaire (pain, viande par exemple..) dans les offices de restauration scolaire. Ce sont des denrées produites, achetées, préparées et servies qui finissent à la poubelle.

DESCRIPTION

- Peser les déchets ultimes en fin de service pour évaluer le gaspillage. Cela permettra de sensibiliser les enfants en mettant en place des actions de sensibilisation pour apprendre à se servir ou à se faire servir en prenant en compte son appétit. Des objectifs pourront être ciblés (notamment une réduction du poids des déchets, de manière à mesurer les efforts fait collectivement).
- Une colonne à pain avait été mise en place il y a quelques années et avait permis de réduire la quantité de pain gaspillé (chaque morceau de pain pris par l'enfant mais non consommé est mis dans la colonne transparente afin que chacun constate visuellement ce qui est jeté)
- Une commission menus pourra être créée afin de prendre en compte la popularité des plats, dans le respect de l'équilibre alimentaire déterminé par la diététicienne de la restauration municipale

OBJECTIFS :

Réduire le gaspillage alimentaire en rationalisant l'alimentation mais en conservant la diversification pour un bon équilibre alimentaire.

BUDGET

Temps de travail en interne des agents

GAINS

Rationalisation de la production et réduction des déchets

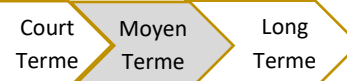
AVANTAGES connexes

Sensibilisation des enfants à la problématique de la surconsommation et au respect du travail des agents de la restauration.

INDICATEURS DE SUIVI

Quantité de denrées jetées.



Réaliser des coopérations avec le secteur agricole notamment dans le secteur alimentaire

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| | X | X | X | | | |

PORTEUR

Service restauration de Châteauroux Métropole

CIBLE

Producteurs locaux

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES**CONTEXTE :**

La restauration collective concerne les établissements scolaires, les administrations, les maisons de retraite, les crèches, etc. Elle a vise à proposer à ses convives des repas équilibrés et de qualité à des prix maîtrisés autant que possible. À l'heure où une large majorité des consommateurs français souhaite contribuer, par l'orientation de ses achats, au soutien de produits locaux, la restauration collective a un rôle majeur à jouer vis-à-vis de l'approvisionnement de proximité, garant de la diversité des produits, du respect de leur saisonnalité, et du développement économique et social des territoires.

Aussi, Châteauroux Métropole souhaite favoriser les achats de produits alimentaires en circuit court pour sa restauration collective.

DESCRIPTION

Mettre en place des procédures règlementaires et simplifiées de marché pour permettre aux entreprises ou producteurs locaux de candidater.
Retravailler sur le contenu des pièces marchés pour permettre le recours à des critères environnementaux, ayant trait à la qualité, au goût et à la saisonnalité des produits
Poursuivre les échanges partenariaux engagés avec l'association Cagette & Fourchette regroupant des producteurs locaux
Communiquer auprès des convives sur les produits servis dans le cadre de la restauration municipale

OBJECTIFS :

Développer les achats de denrées alimentaires chez les fournisseurs locaux

BUDGET

Budget compris dans les dépenses pour l'approvisionnement de la restauration collective

GAINS

GES réduction des transports ; Economie d'énergie

AVANTAGES connexes**INDICATEURS DE SUIVI**

Nombre d'entreprises locales titulaires des marchés par rapport au nombre d'entreprises retenues

Mettre en place une stratégie pour développer l'économie circulaire sur le territoire à toutes les échelles possible

Court
TermeMoyen
TermeLong
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | | | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole
Direction attractivité et développement économique

CIBLE

Entreprises industrielles

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Région Centre Val de Loire, ADEME

CONTEXTE

Les mesures énergétiquement vertueuses font écho à la vie des entreprises. Certaines réfléchissent dans le cadre de démarche de responsabilité sociétale à des solutions telles que la mutualisation de moyens, des achats groupés, des actions communes sur la réduction des énergies. Le constat est fait que cela se fait à l'échelle d'un groupe d'entreprises situées dans une zone prédéfinie.

DESCRIPTION

Identification des besoins des entreprises et promotion des initiatives vertueuses des entreprises auprès des autres.

Mise en place d'une étude sur l'écologie industrielle territoriale qui rend compte des besoins et des axes sur lesquels des actions structurantes peuvent être mise en place à l'échelle d'un écosystème d'entreprises. Cette étude est portée par les consulaires de l'Indre auxquelles Châteauroux Métropole s'associe. Dans le cadre de ce partenariat pour mener à bien cette étude, Châteauroux Métropole échange avec les entreprises et différents interlocuteurs sur les enjeux de cette étude qui est tout à fait opportune et qui répond à une demande des entreprises.

Il pourra également être étudié durant la mise en œuvre du PCAET d'autres champs tels que le recyclage des déchets (valorisation sous diverses formes y compris ressourcerie), l'alimentation locale, l'économie de la fonctionnalité, etc.

BUDGET

Etude EIT : 46 775 €
Financement de l'action à définir en fonction des résultats de l'étude

GAINS

Structuration de l'action des entreprises

AVANTAGES connexes

Habitudes de travail avec les entreprises. Image positive.

INDICATEURS DE SUIVI

- Les actions réalisées
- Les économies d'énergies faites



PCAET

Créer un réseau professionnel pour les entreprises et travailleurs du secteur de la transition énergétique, pour une meilleure compréhension, gestion, maintenance, mise en place d'infrastructures.

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | |

PORTEUR
Châteauroux Métropole
Direction attractivité et développement économique

CIBLE
Entreprises industrielles, artisanales et commerciales.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES
Région Centre Val de Loire

CONTEXTE

La commande du législateur en matière d'activités sur l'environnement, d'habitations respectant des normes environnementales de plus en plus prégantes poussent à revoir les enjeux de la formation professionnelle pour les différents secteurs touchés par ces obligations. Cela reste un choix politique qui sera mis en œuvre ou non en fonction des directives des élus.

DESCRIPTION

Former un réseau de professionnels en mesure d'intervenir sur les enjeux de la transition énergétique. Une étude doit être faite en amont pour identifier les besoin de la filière. Cette étude pourra être complémentaire à l'étude de la fiche action 6. La réalisation de cette étude sera une demande politique.

OBJECTIFS

Permettre aux entreprises, la collectivité, les habitants d'identifier les compétences des professionnels dans le secteur de la transition énergétique.

BUDGET
Coût de l'étude.

GAINS
Un réseau de professionnels du secteur de la transition énergétique.

AVANTAGES connexes
Economie d'énergies.

INDICATEURS DE SUIVI

- Réalisation de l'étude
- Nombre de professionnels formés



PCAET

N°
25

Contribuer à l'observatoire régionale et non régional des évolutions suite au réchauffement climatique, pour une anticipation et une adaptation adéquate

Court Terme Moyen Terme Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | X | X | X | X |

PORTEUR
Châteauroux Métropole

CIBLE

- Agents publics territoriaux
- Particuliers
- Professionnels

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

- EPT, Communes
- Agences (Oreges Centre, Lig'Air, ADEME...)
- COP centre Val de Loire.

CONTEXTE

Rendre effectif et simple l'accès aux données globales et territorialisées pour les collectivités est un prérequis pour que chacun des territoires puisse se saisir de la définition et de la mise en œuvre de son plan stratégique.
La participation de l'agglomération Châteauroux Métropole doit permettre la diffusion efficace des données permettant d'aborder de façon pluridisciplinaire les enjeux du Climat, de l'Air et de l'Energie à l'échelle de son territoire.

DESCRIPTION / OBJECTIFS

La participation de l'agglomération de Châteauroux Métropole a pour objectif de renforcer la :

- Collecte de la donnée territoriale (pour la réalisation du diagnostic d'un PCAET, l'élaboration d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre ou d'un état initial de l'environnement dans le cadre d'une évaluation environnementale stratégique...),
- Production ou la commande des analyses de diagnostic, de tendance et de prospective sur les sujets à approfondir,
- Mise à disposition d'une base de données ouverte pour fluidifier les prises de décisions et les actions des citoyens, acteurs privés et publics et des collectivités.

Estimer les émissions de gaz à effet de serre constitue un socle extrêmement utile dans l'accompagnement des collectivités dans leur démarche de planification territoriale et permet l'intégration d'une vision transversale des enjeux d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, d'alimentation, de mobilité et d'adaptation climatique.

BUDGET

- Partenariat / Contribution Oreges, Lig'Air, marchés d'études, de fourniture de base de données, de prestation numérique.
- Source de financement : Fonds propres.

GAINS

- Amélioration de la connaissance des impacts locaux engendrés par le changement climatique ;
- Amélioration du suivi qualité de l'air.

AVANTAGES connexes

Dynamique locale, fédérer les acteurs locaux.

INDICATEURS DE SUIVI

- estimation des GES
- estimation des impacts climatiques
- estimation qualité de l'air
- données énergétiques et ENR territoriales



PCAET

Favoriser la végétalisation pour l'ombrage et limiter la climatisation et l'imperméabilisation des sols pour les Zones d'activités et les aménagements de voirie.



| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| | X | | | | | |

PORTEUR

Service planification de Châteauroux Métropole

CIBLE

Urbanisme Aménagement

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Vacation paysagiste conseil

CONTEXTE :

Le développement des zones d'activités et des lotissements s'est organisé au cours des dernières années afin de répondre à une logique fonctionnel sans prise en compte systématique des enjeux environnementaux et des évolutions climatiques. Les aménagements publics et privés au sein de ces espaces sont encadrés par le document d'urbanisme en vigueur (PLUi à compter de mars 2020), les pièces de la procédure d'aménagement mobilisée (permis d'aménager, dossier de ZAC) ainsi que par le Cahier des Charges de cession de Terrains. La végétalisation et la limitation de l'imperméabilisation des sols passent notamment par la mise en place d'un dialogue constructif avec les professionnels de l'aménagement et de la construction et par la définition d'un socle commun d'objectifs et d'engagement.

DESCRIPTION

En complément des règles et recommandations du PLUi (20 % de surfaces perméables par rapport à la superficie du terrain d'assiette des futures constructions en zone d'activités, plantation des surfaces de stationnement à raison d'un arbre de haute tige pour 10 places, possibilité de mutualisation des espaces de stationnement pour un ensemble de constructions, et au cas par cas exigence de conservation de haies et d'arbres et de plantations en bordure d'emprise publique). Les CCCT des ZAC viennent compléter ces dispositions et pourront, le cas échéant, être renforcé sur le volet végétalisation et limitation de l'imperméabilisation. De plus, il s'agit d'élaborer de manière concertée avec les professionnels de l'aménagement et de l'immobilier locaux, un document de référence permettant de définir les objectifs qualitatifs d'opérations d'aménagement durables, respectueuses de l'environnement et des spécificités locales. Ce document (charte) sera annexé au document d'urbanisme en vigueur et contiendra des prescriptions et recommandations architecturales, urbaines, paysagères, environnementales et énergétiques. Il servira de guide méthodologique aux promoteurs pour tout type d'opération au sein des zones d'activités économiques et à toutes les étapes du projet (lancement de l'opération et choix du site, conception, chantier). Le logiciel 3D de la collectivité pourra être mobilisé pour illustrer certaines recommandations/prescriptions.
Objectifs : Mise en place d'un dialogue entre la collectivité et les opérateurs, Accompagnement des maitres d'ouvrages, Conception d'opérations d'aménagement qualitatives,

BUDGET

Prestation réalisée en interne avec l'appui d'un paysagiste conseil (à confirmer)

GAINS

GES impact moyen
Energie impact moyen
ENR impact moyen

AVANTAGES connexes

Valorisation du cadre de vie
Préservation des ressources naturelles locales

INDICATEURS DE SUIVI

Rédaction de la charte
Nombre de projets d'aménagement prenant en compte la charte



N°
27

Réduire les îlots de chaleurs urbains par la création d'espaces boisés urbains et de rues enherbées

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | X | | |

PORTEUR

Châteauroux Métropole : direction Espaces verts, propreté, déchets

CIBLE

Tout public

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Région Centre-Val de Loire

CONTEXTE

Phénomènes d'élévation de température localisés en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines, les îlots de chaleurs sont des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines et l'urbanisme. Afin de lutter contre ces îlots thermiques ayant des répercussions sanitaires et environnementales, la plantation d'espaces boisés doit être programmée et ce, dans une stratégie de résilience.

DESCRIPTION

Les arbres en milieu urbain sont un outil de lutte contre le changement climatique puisqu'ils permettent d'atténuer l'impact du volume d'émission de gaz à effet de serre des activités anthropiques de la ville et aussi de réduire l'effet de l'îlot de chaleur urbain voire de créer un îlot de fraîcheur.

- Identification des sites ;
- Phasage de plantation des espaces identifiés.

OBJECTIFS

- Création d'îlots de fraîcheur ;
- Maintien et développement de la biodiversité.

BUDGET

A dimensionner après identification des sites et du phasage.

GAINS

- Réduction de la température urbaine ;
- Amélioration de la qualité de l'air.

AVANTAGES connexes

Qualité de vie, Paysage, Biodiversité.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'arbres plantés ;
- Baisse de la température urbaine ;
- GES évités.



CHATEAURoux
Métropole

PCAET

Assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire (bâtiments, terrains, ...)Court
TermeMoyen
TermeLong
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | X | X | X | X | X |

PORTEURChâteauroux Métropole
DDT 36**CIBLE**

- Agriculteurs
- Communes

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

- DDT 36, Chambre d'agriculture 36, Département, communes

CONTEXTE

Le diagnostic du PCAET met notamment en avant la vulnérabilité du territoire au changement climatique, et plus particulièrement les impacts sur la raréfaction de la ressource en eau en période estivale et période de sécheresse.

Le monde agricole est à l'heure actuelle déjà témoin de ces impacts et rencontre certaines années des difficultés pour l'abreuvement des animaux et l'arrosage de leur culture.

Afin de pallier les difficultés rencontrées, limiter le prélèvement d'eau dans les cours d'eau et éviter toute action de mal adaptation, des solutions devront être déployées : captage et stockage des eaux pluviales, aménagement de points d'eau existants, réhabilitation de mares, ...

Par ailleurs, les espaces verts des collectivités sont consommateurs d'eau en période estivales. Par souci d'anticipation et d'exemplarité, des réflexions devront être conduites pour limiter ces consommations : choix d'espèces peu sensibles au stress hydrique, systèmes d'arrosage efficaces, stockage ...

DESCRIPTION / OBJECTIFS

- Améliorer la résilience des activités du territoire et du monde agricole aux effets du changement climatique, en agissant sur la ressource en eau.
- Adapter les pratiques, réduire la consommation d'eau et développer des solutions palliatives (stockage...).
-

Piste à suivre : Recenser / identifier les besoins des agriculteurs - Conseiller les agriculteurs / communiquer sur les solutions - Développer des solutions techniques pour récupérer les eaux de pluie et les stocker avant utilisation - Cuves de récupération (bâtiments communaux etc.), réhabilitation de mares, ... Promouvoir auprès des communes des solutions limitant les consommations d'eau pour l'arrosage des espaces verts.

BUDGET

- Animation : moyens humains de la collectivité et des partenaires
- Travaux de stockage communautaires : fonds propres de la collectivité.

GAINS

- Perrinisation de la ressource en eau
- Vulnérabilité : adaptation du territoire

AVANTAGES connexes

Préservation de l'activité économique locale

INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution des indicateurs de qualité d'eau des rivières
- Nombres d'actions de sensibilisation réalisées
- Nombre d'exploitants agricoles accompagnés
- Volume en m3 récupéré



PCAET

Prise en compte du risque d'inondations, notamment de l'Indre en zones urbanisées, et de la gestion des bergesCourt Terme **Moyen Terme** Long Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | X | X | X | X | X |

PORTEUR

Syndicats de rivière « Indre », « Brenne », « Bouzanne », « Théols » / Châteauroux Métropole

CIBLE

Milieus naturels
Protection des zones urbaines (U et UA)

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

AELB, Région

CONTEXTE :

La compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » est portée sur le territoire de l'agglomération par 4 Syndicats mixtes dont Châteauroux Métropole est membre (Théols, Indre, Brenne-Creuse-Anglin, et Bouzanne).

On note également que depuis 2020, la gestion des eaux pluviales urbaines est une nouvelle compétence obligatoire des communautés d'agglomération. Dans le cadre de cette compétence, Châteauroux Métropole a établi un programme d'opération concernant la création de bassins de rétention sur les zones urbanisées.

DESCRIPTION

Concernant l'activité des syndicats de rivière, à juin 2021, les études de diagnostic sont achevées et les programmes d'action en cours ou finalisés. Les premiers travaux portés par les syndicats devraient donc débuter à partir de 2022 si les contrats territoriaux sont signés avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Des investissements futurs pourraient également être portés par les collectivités (Agglomération, Communes) selon les conclusions des études et la volonté des élus, ainsi que par des propriétaires privés. Profitant des nouveaux programmes de renouvellement urbain (NPRU) en cours sur les quartiers de Beaulieu et de Saint-Jacques / Saint-Jean, deux bassins vont être réalisés dans les prochaines années sur chacun de ces quartiers. D'autres réalisations en zone urbaines sont également prévues à l'horizon de 2026.

OBJECTIFS :

2023: Bassin rue d'Anjou

2023-2024: bassin Saint-Jean

2025: bassin rue Ampère

2026: bassin rue Jeanne d'arc

BUDGET

PPI = 1,9 M€

Participation aux Syndicats = 52 K€ (valeur 2021)

GAINS

Diminution des risques d'inondation

AVANTAGES connexes

Préservation de la biodiversité

Protection des zones urbaines face aux risques d'inondation

INDICATEURS DE SUIVI

Réalisation des travaux
Evolution de la capacité de cubage des bassins de rétention

N°
30

Des cycles de productions, des pratiques culturales et des variétés cultivées pensées pour une adaptation au climat attendu tout en assurant des revenus adéquats

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | X | X | X | X | X |

PORTEUR

Châteauroux Métropole

CIBLE

- Agriculteurs,
- association des agriculteurs,
- chambre d'agriculture ...

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

- EPT, Communes
- Agences (Agence de l'eau, Oreges Centre, Lig'Air, ADEME...)
- Région centre Val de Loire, FEADER

CONTEXTE

L'agriculture est un secteur important du territoire à la fois en matière de développement économique mais aussi d'entretien des paysages, de maintien du cadre de vie et de la biodiversité. Mais c'est un secteur fragilisé qui doit s'adapter aux enjeux alimentaires, climatiques, énergétique et en matière de santé. Afin de définir des actions de sensibilisation et des réponses en matière d'accompagnement les mieux adaptées à la diversité des agriculteurs et de leurs questionnements, il est nécessaire de construire le programme d'actions avec l'ensemble des composantes du monde agricole afin que toutes les agricultures s'y retrouvent. Un groupe de travail devra donc être constitué avec toutes les composantes du monde agricole ainsi que des agriculteurs volontaires, qui souhaiteraient s'associer à la démarche.

DESCRIPTION / OBJECTIFS

Châteauroux métropole agira en tant qu'animateur de la réflexion et coordinateur du projet mais la mise en œuvre des actions s'effectuera par les partenaires du monde agricole qui prendront part au projet, en s'appuyant sur les compétences et moyens d'actions de chacun.

Calendrier de l'élaboration du projet agricole adapté.

- Constitution de groupes de travail avec les acteurs et partenaires du monde agricole.
- Elaboration du projet agricole adapté au territoire avec les élus.
- Définition d'un programme d'actions.
- Mise en œuvre.

BUDGET

- Moyens humains de la collectivité et des partenaires.

GAINS

- Baisse des émissions de GES et augmentation de la séquestration carbone
- Vulnérabilité : adaptation au changement climatique

AVANTAGES connexes

Préservation du tissu économique local.

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombres d'actions de sensibilisation réalisées.
- Nombre de participants aux actions proposées.
- Nombre d'exploitants agricoles accompagnés.



PCAET

Une flotte de véhicules propres à mettre en place

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | | | | |

PORTEUR

DGA Aménagement et équipements publics
Direction du patrimoine et des moyens généraux

CIBLE

Véhicules agglo

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES**CONTEXTE :**

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, la direction du patrimoine et des moyens généraux dispose d'une enveloppe de 400k€ pour le renouvellement de son parc de véhicules. Une partie de ce budget peut être réservé à l'acquisition de véhicules « propres ».

DESCRIPTION

- Véhicules légers électriques
- Développement de l'hydrogène

Suite à la réalisation du schéma directeur des énergies renouvelable, la possibilité de poursuivre le renouvellement au-delà de 2022, en intégrant la réflexion hydrogène sera étudiée.

OBJECTIFS :

- Remplacer chaque année 3 ou 4 véhicules légers du parc par des véhicules électriques (type Zoé ou Kangoo ZE)
- Dans le cadre des renouvellements de transporteurs (type Gators), les remplacer systématiquement par des transporteurs électriques
- Développer l'offre d'approvisionnement en hydrogène (Hasan Kaz) ou Gaz (Jérôme Prot) pour développer l'acquisition de bus « propres » (Emmanuel Gerber).

BUDGET

100 k€/an

GAINS

Diminution des GES
Baisse de la consommation en énergie fossile

AVANTAGES connexes**INDICATEURS DE SUIVI**

Nb de véhicules achetés
Nb de km « économisés » en énergie fossile

Améliorer thermiquement le patrimoine bâti

| | | |
|----------------|----------------|---------------|
| Court Terme | Moyen Terme | Long Terme |
|----------------|----------------|---------------|

| | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| X | X | X | X | X | X | X |

PORTEUR

DGA Aménagement et équipements publics
Direction du patrimoine et des moyens généraux

CIBLE

Bâtiments ville et aggro

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Subventions
Certificats d'économie d'énergie

CONTEXTE :

Dans le cadre du plan pluriannuel de travaux (PPI) et du schéma directeur immobilier (SDI), la direction du patrimoine et des moyens généraux réalise des travaux d'amélioration thermique du patrimoine bâti.

Ces travaux peuvent être sous forme de

- renouvellement de composants structurels (toiture, façade, etc.),
- renouvellement du chauffage,
- rénovation thermique (bouquet de travaux structurels et/ou chauffage)
- rénovation globale (ensemble d'un bâtiment y compris système de chauffage) ou construction de bâtiment

DESCRIPTION

- Dans le cadre du renouvellement de composants structurels, l'isolation devra être réalisée par la même occasion, si elle est inexistante
- Dans le cadre du renouvellement du chauffage, et de la rénovation thermique, une étude thermique sera réalisée préalablement afin de définir les opportunités d'amélioration, et de changement d'énergie le cas échéant
- Dans le cadre de la rénovation globale ou de la construction d'un bâtiment, une étude thermique sera réalisée afin de définir les travaux à réaliser

OBJECTIFS :

- Composants structurels : respect des objectifs thermiques définis par la réglementation et les subventions à minima
- Rénovation thermique : atteindre la lettre DPE B
- Construction neuve : Bâtiment à énergie positive
- 4 000 m² chaque année au global

BUDGET

3,5 M€/an

GAINS

Diminution des GES
Economies d'énergie

AVANTAGES connexes

Confort des usagers
Pérennisation du patrimoine

INDICATEURS DE SUIVI

M² améliorés thermiquement
Lettres DPE atteintes dans le cadre des
rénovations thermique
Suivi des consommations

Equiper les bâtiments d'énergies renouvelables



| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | X | X | X | X | X | X |

PORTEUR

DGA Aménagement et équipements publics
Direction du patrimoine et des moyens généraux

CIBLE

Bâtiments ville et agglo

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES

Subventions
Certificats d'économie d'énergie

CONTEXTE :

Dans le cadre du plan pluriannuel de travaux (PPI) et du schéma directeur immobilier (SDI), la direction du patrimoine et des moyens généraux réalise des travaux d'amélioration thermique du patrimoine bâti. Lors de ces programmes, il pourra être étudié l'opportunité d'intégrer l'équipement d'ENR.

Pour exemple, sur le projet de centre aquatique Balsan'éo, Châteauroux Métropole va mettre en place un système de chauffage par géothermie.

DESCRIPTION

Un diagnostic sera réalisé pour étudier l'opportunité d'équiper les bâtiments d'ENR (solaire thermique, photovoltaïque, biomasse, géothermie, PAC...)

OBJECTIFS :

- Equiper au fur et à mesure tous les bâtiments d'ENR
- 10% de la consommation des bâtiments en 2030

BUDGET

200 k€/an

GAINS

Réduction des GES
Economies d'énergie

AVANTAGES connexes

Image, communication

INDICATEURS DE SUIVI

kWh économisés
nombre de bâtiments équipés



N°
34

Mise en place de la labellisation Citergie

Court
Terme

Moyen
Terme

Long
Terme

| 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| X | X | X | X | | | |

Grands Projets Structurants Châteauroux Métropole

CIBLE : Collectivité.

AIDES FINANCIERE ET TECHNIQUE MOBILISABLES :
Ademe, Région.

CONTEXTE :

La collectivité s'est engagée depuis fin 2018 dans le processus de labellisation Cit'ergie.

Il s'agit pour la collectivité de mettre en place un mode de management et d'organisation au service de la performance énergétique et d'assurer régulièrement une évaluation des pratiques internes.

DESCRIPTION

Le bureau d'étude Eddris a été recruté fin 2018 pour mettre en place le processus de certification Cit'ergie en collaboration avec l'Ademe.

Mettre en place un mode d'organisation transversal en mode projet en faveur de la performance énergétique.

Réaliser une évaluation annuelle avec un Conseiller Cit'ergie.

OBJECTIFS :

Obtenir une première notation Cit'ergie.

Faire évoluer la notation vers le niveau Gold.

Mobiliser les ressources internes et mettre en œuvre un programme d'action transversal d'amélioration de la performance énergétique.

BUDGET

Etudes : 41 000 €

GAINS

Amélioration de l'organisation interne en faveur de la performance énergétique

AVANTAGES connexes

Attractivité du territoire.

INDICATEURS DE SUIVI

Notation Citergie.

Mise en œuvre du plan d'action.

